



HAL
open science

L'épilangue au pied de la lettre

Sarah De Vogüé

► **To cite this version:**

Sarah De Vogüé. L'épilangue au pied de la lettre : A propos du concept grammatical de condition. Le gré des langues, 2001, 16, pp.9-48. hal-04165385

HAL Id: hal-04165385

<https://hal.science/hal-04165385>

Submitted on 19 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

(2001) Sarah De Vogüé, « L'épilangue au pied de la lettre. A propos du concept grammatical de condition », *Le gré des langues* 16, L'harmattan, Paris, p.9-48.

L'épilangue au pied de la lettre : à propos du concept grammatical de condition

D'un côté, on a tout un champ d'énoncés : celui que la tradition grammaticale regroupe au titre de l'expression de la condition. Le champ est plutôt large et varié, comparé à d'autres champs d'expression de la circonstance en français : il mobilise quelques trente constructions différentes, particulièrement hétéroclites du point de vue de leur constitution, avec des nuances infiniment subtiles et difficilement saisissables d'une construction à l'autre. Il est de plus assez mal délimité, non seulement parce que nombre des constructions concernées ont aussi d'autres emplois, à l'extérieur de la condition, mais aussi parce que certaines ne sont pas totalement stabilisées, locutions plus ou moins figées, ou parataxes à lignes prosodiques diverses, qui peuvent prendre différentes formes, dont la liste n'est manifestement pas close¹. Parallèlement, sur le plan sémantique, il est singulièrement homogène, toutes les constructions entretenant, par delà les nuances, une étrange relation de quasi synonymie qui les rend difficilement distinguables les unes des autres. Cette indistinction généralisée n'est pas seulement ici le reflet des insuffisances du descripteur, manquant d'outils d'analyse pour dire, diagnostiquer, représenter les différences. Il faut y voir plutôt une des caractéristiques du champ, dont le descripteur a précisément à rendre compte : pourquoi tant de moyens, pourquoi tant de nuances, alors qu'en même temps toutes ces nuances ne cessent de redire ce qui est fondamentalement la même figure ? De fait, l'homogénéité observée doit être mise en relation avec le rôle de joker dévolu à la conjonction *si*, sorte de terme générique de la catégorie, tenu pour marque prototypique de la condition : quelle que soit la construction considérée, *si* peut s'y substituer, et paraît suffisamment malléable pour rendre toutes les nuances². Au point que les autres constructions, les unes très analytiques (des locutions), explicites, voire lourdes, les autres au contraire elliptiques, fortement marquées prosodiquement, et quasiment iconiques (des parataxes) peuvent être considérées comme de simples reformulations de ce marqueur polymorphe, des reformulations dont la fonction serait d'explicitier la valeur qu'il peut prendre dans tel énoncé particulier. De ce fait, il paraît fondé d'appréhender ce champ, non pas comme un système de marques différenciées, organisées dans un paradigme délimité, mais plutôt comme un ensemble de gloses que la langue fournirait, et qu'elle aurait plus ou moins stabilisées, pour dire toutes les variations d'une seule et même figure.

De l'autre côté, on a un concept, le concept de condition, qui se trouve donc mobilisé par les grammairiens, non sans quelques hésitations³, pour subsumer ce champ. Il n'est pas

¹ A titre d'échantillons, on peut citer : *si, dans l'hypothèse où, au cas où, pour peu que, pourvu que, du moment que, à condition que, sous réserve que, à supposer que*, plus des parataxes variées, avec p seulement posé à la forme affirmative, p à la forme impérative, p à la forme interrogative, ou même avec n'importe quel constituant de la phrase simplement antéposé (*A Paris, il est heureux ; Paul, il le ferait* : il suffit de la bonne prosodie, et de quelques adaptations annexes, comme la mise au conditionnel de l'apodose dans le second exemple).

² Il ne semble pas que l'on trouve à ce point, dans les autres catégories de circonstances du moins, ce mélange en lui-même paradoxal de forte diversité sur le plan matériel et de grande homogénéité sur le plan des valeurs. Il ne semble pas non plus que les autres catégories contiennent un tel terme joker valant pour tous les autres.

³ Il faut compter d'une part avec la concurrence assez insistante d'un autre concept, celui d'hypothèse, et d'autre part avec des variations nombreuses, au gré des descriptions, où c'est tout un faisceau de concepts qui se trouve mobilisé, supposition, éventualité, inférence, implication, entre autres, dont on ne sait pas trop s'ils désignent des valeurs particulières ou toujours la même valeur.

sûr que le terme de *condition* soit là pris exactement dans son sens ordinaire, celui qu'il peut avoir lorsqu'il est employé à d'autres fins que métalinguistiques, mais il ne s'agit en tous les cas pas d'une pure étiquette terminologique. On voit en effet le même mot apparaître dans les gloses descriptives que les locuteurs ordinaires produisent pour expliciter le sens des énoncés concernés : parler de condition est de fait une façon de rendre compte de ce que tous ces énoncés disent, comme d'une même voix, quoique chacun à sa façon. On pourra ainsi insérer en incise l'anaphore « dans ces conditions-là », pour reprendre la subordonnée, dans n'importe quel énoncé du champ. On pourra aussi reformuler tout énoncé du champ à l'aide d'une formule du type : « p est une condition dans laquelle q se réalise ». Cette fois, la nuance de l'énoncé de départ est sans doute perdue, mais la formule rend suffisamment compte de son sens général pour pouvoir être perçue comme une paraphrase acceptable.

Le fait est suffisamment rare pour mériter d'être considéré : la situation est bien différente avec les autres termes que les grammairiens ont retenus pour l'étiquetage des catégories de circonstanciels. Ceux-là sont généralement dans une relation beaucoup plus lâche avec les énoncés qu'ils recouvrent, quand ils ne sont pas clairement insuffisants et peut-être inadéquats : un circonstanciel dit « concessif » par exemple exprime parfois une réserve, non pas concédée mais bel et bien posée ; et il marque surtout d'abord une opposition. La plupart seront au moins largement sous-déterminés, parce que la catégorie qu'ils désignent se divise en fait en plusieurs sous-catégories bien différenciées : ainsi, un circonstanciel temporel n'exprime-t-il jamais la seule temporalité, mais un type particulier de relation temporelle qu'une reformulation devrait expliciter (en termes de concomitance, d'antériorité ou de postériorité par exemple).

Ici il n'y a ni sous-détermination, ni langue de bois : les grammairiens disent en définitive ce que tout locuteur pourrait dire, avec un terme sans doute encore insuffisant (que l'on voudrait dans chaque cas, pour toute nuance, préciser), mais pourtant toujours insistant, comme s'il suffisait toujours malgré tout à épuiser la nuance à dire, étant lui-même relativement souple et propre à s'adapter à des configurations variées. Un terme presque trop bien adapté, parce qu'il a en fait trop de sens, au point que l'on peut avoir parfois le sentiment que la description de deux énoncés différents par ce même mot tient du jeu de mot : un terme dont on peut avoir le sentiment qu'il fait écran justement parce qu'il subsume, et annule, toutes les nuances que pourtant on perçoit et que l'on voudrait dire.

Autrement dit, à la différence d'autres mots de la terminologie grammaticale, celui-là est opaque justement parce qu'il épouse de trop près la langue (et il se trouve d'ailleurs qu'il est lui-même utilisé dans l'une des locutions importantes du champ : à *condition que*). Et parce qu'il épouse aussi strictement l'expression ordinaire de ce qu'Antoine Culioli décrit comme la faculté épilinguistique des locuteurs d'une langue : cette faculté, si spécifique au langage humain, qui permet à un locuteur de reformuler, expliciter, gloser n'importe quel énoncé et même n'importe quelle unité de sa langue, par un autre énoncé dans la même langue.

D'un côté donc, un réseau de constructions qui serait constitué de toutes les gloses possibles de ce que peut être une condition, et de ce que peut signifier *si* quand il a une valeur conditionnelle. De l'autre côté, un terme qui subsume ce réseau dans la mesure où il est lui-même une glose toujours possible de la valeur en question. C'est dire que quand on s'intéresse au champ de la condition, l'épilangue est partout, nourrissant à la fois la langue elle-même, pour lui fournir ce réseau de reformulations, et sa métalangue, quand celle-ci s'emploie à formuler ce qui fonderait l'homogénéité de ce champ. Étudier ce champ, ce serait donc étudier la faculté épilinguistique en acte, au travail, travaillant la langue d'une part, et travaillant son interprétation d'autre part.

1. Annonce

Le propos de cet article est de comprendre ce que disent les énoncés qui se trouvent ainsi tout à la fois ressortir à tant de gloses différentes, et pourtant se ramener toujours à la même glose : ce qu'ils disent certes chacun à leur façon, mais ce qu'ils disent néanmoins tous, uniment. Il faudra bien sûr aussi pouvoir rendre compte des nuances de chacun, mais on s'en tiendra ici au point commun, que l'épilangue appelle *condition*, et que *si* marque, par delà ses variations. On s'en tiendra donc à la glose unifiante, réservant le faisceau de gloses différenciantes qui nourrissent le lexique de la condition pour un autre article⁴. Car si les nuances singulières sont sans doute ce qui d'abord importe lorsque l'on s'attache à un énoncé, le fait même qu'il y ait ce point commun, le fait même de cette homogénéité forte entre constructions largement hétéroclites par ailleurs, constitue une sorte d'énigme pour qui s'attache à la langue : pourquoi tant de détours pour dire le même ?

Il s'agit par conséquent de prendre l'épilangue au mot : si c'est toujours de la même chose qu'il est question avec les énoncés conditionnels, si c'est toujours la « condition » qui s'y exprime, quelle est cette « chose » qu'on décrit comme une condition ? Quelle est cette figure à la fois élastique et détaillée, qui admet tant de nuances et pourtant les englobe toutes, les redit toutes, les annule toutes ?

1.1. Le débat

Il va s'avérer que la « chose » en question n'est pas de l'ordre d'un contenu conceptuel commun, mais d'un mode de configuration de l'énoncé. Autrement dit, ce que tous ces énoncés ont en commun n'est pas tant dans ce qu'ils expriment que dans la façon dont ils sont construits.

Si c'est la configuration de l'énoncé, et elle seule, qui est en jeu, cela signifie que ce concept épilinguistique de condition ne renvoie à rien qui soit extérieur à l'énoncé : rien que l'énoncé exprime, rien qu'il construit (hormis lui-même), rien qui n'ait quelque autonomie que ce soit, par rapport à ce que tel énoncé singulier va effectivement construire.

L'analyse proposée permettra par conséquent d'expliquer pourquoi la valeur conditionnelle mobilise aussi crucialement la dimension épilinguistique. Cette valeur, n'ayant aucune extériorité par rapport à l'énoncé, ne pouvant dès lors être rapportée à quelques propriétés extérieures à cet énoncé, ne peut se dire qu'au travers de gloses redisant l'énoncé. Il est des causes, des temps, des conséquences et des oppositions hors la langue et hors les énoncés qui les expriment : on pourrait donc envisager de les décrire sans la langue, dès lors du moins que l'on disposerait d'un bon langage de description autonome. La condition en revanche ne se laisse décrire que depuis la langue elle-même.

Resituée dans le cadre général des recherches sur la condition, une telle analyse a cependant une autre conséquence : elle s'inscrit en faux contre toute sémantique de la condition qui placerait la condition soit dans l'infra-linguistique (ce que l'énoncé exprime, ou même construit, dès lors que ce qu'il construit serait quelque représentation qui n'est pas l'énoncé lui-même), soit dans un méta-linguistique hors la langue (quelque concept, quelque relation, qui donnerait de l'extérieur la clef de la condition).

Ce que je veux là faire entendre, c'est que cet article n'a pas seulement une visée descriptive : reconstituer ce qui serait la valeur conditionnelle. Il se conçoit aussi comme une machine de guerre. Machine de guerre qui vise plus particulièrement les deux paradigmes qui se trouvent être les plus performants dans le champ actuel de la sémantique : celui du

⁴ De Vogüé (1999).

cognitivisme d'une part, qui analyse le sens en termes de représentations cognitives, celui de la sémantique dite « formelle » d'autre part, qui prétend en rendre compte à l'aide de formalismes fondés indépendamment.⁵ La condition n'est ni une représentation cognitive, ni une entité formelle métalinguistique. Il n'y a ni infra ni méta, les énoncés ne construisent rien d'autre que ce qu'ils sont : un dire. Et cette construction n'a d'autre substrat que la langue elle-même (contre ce que soutient le cognitivisme⁶), n'a d'autres propriétés que celles, tout à fait singulières, qui fondent la langue (contre la sémantique « formelle » quand elle cherche dans un formalisme autonome la raison des phénomènes sémantiques⁷).

Il n'y a ni infra ni méta : cela revient à prendre le mot même d'*épilangue* à la lettre. En fabriquant le mot, Culioli remplace l'« au-dessus » du *méta-* par un *épi-* « à la surface » : un autre « sur » donc, mais qui ne serait plus extérieur. Et il prête par la même occasion à la langue, cette langue qui aurait une épilangue à sa surface, ce que l'on peut décrire alors comme une profondeur, ou un *intra-*, une épaisseur : la langue devient peau, derme / épiderme, avec en surface une épilangue qui dit ce qui se construit non pas à l'extérieur de la langue, mais en son sein. Ce que l'on va faire apparaître ici relativement au concept épilinguistique de condition s'inscrit dans cette perspective : il s'agit de décrire ce qui serait la peau d'un énoncé conditionnel, ce qui ferait son épaisseur d'énoncé, et qui, via l'épilangue, pourrait aussi, d'une explicitation à l'autre, se formuler en surface.

1.2. La méthode

Pour arriver à restituer cette épaisseur, pour trouver comment donc elle se configure, on aura recours, comme il est normal dans une analyse empirique, à des tests : il s'agit de voir ce qu'il est possible de faire avec une construction conditionnelle ; et on prendra ce partage entre possible et impossible comme un révélateur de la configuration que cette construction met en jeu. En particulier, on s'emploiera à tester les différentes analyses qui peuvent être traditionnellement envisagées pour rendre le concept de condition (implication, fiction).

⁵ Les deux paradigmes peuvent se combiner. Voir Corblin (1999) pour une illustration récente.

⁶ Sans doute le langage est-il travaillé par la cognition, par le problème de la cognition, les problèmes que peut poser la connaissance du monde : on parle du monde ; en parler suppose de mobiliser quelque connaissance de ce monde. Mais cela ne signifie pas que parler consiste à exprimer ces connaissances, ni même comme le soutiennent une partie des cognitivismes plus instruits de l'autonomie du langage, à construire une représentation de ces connaissances. Parler consiste à construire un dire ; un dire est un acte, pas une représentation ; ce dire a sans doute un objet, qui peut être de différents ordres, qui est ce qu'il vise à dire ; mais dire cet « à dire » ne consiste moins à le représenter qu'à le configurer, de quelque manière, à l'aide de notions, exprimées par des mots. Ces notions sont sans doute des représentations cognitives, mais l'énoncé ne vise pas à les construire, se contente de les mobiliser.

⁷ Considérer que si la langue a quelque propriété formelle, ou si quelques-unes des entités qu'elle manipule (par exemple cette notion de condition) sont de nature formelle, il faut que celles-ci soient régies par un formalisme indépendant, et donc métalinguistique, relève d'une surenchère assez curieuse : parce que l'on admet que les formes (le « formel ») sont abstraction de la substance, on en déduit que pour rendre compte d'une forme il faut faire abstraction de ce qui rendrait cette forme singulière, en l'occurrence ici du fait qu'il s'agisse d'une forme de langue, et d'une forme spécifique dans cette langue. Les mathématiques toutes entières se définissent par le fait qu'elles ont pour objet des entités formelles, dont elles étudient les propriétés formelles ; étudier ces propriétés ne consiste a priori pas à les ramener à un formalisme autonome ; on ne construit pas une métagéométrie pour étudier les objets géométriques, ou une métaalgèbre pour rendre compte des propriétés des objets algébriques. Sans doute la mathématique a-t-elle à un moment envisagé la possibilité que toute entité formelle puisse être décrite par un formalisme autonome, la possibilité donc d'une métamathématique recouvrant toutes les mathématiques, et rendant compte de toute forme indépendamment de ce qui en ferait la singularité. Elle a un temps envisagé que la logique puisse tenir ce rôle, et englobe alors toutes les mathématiques. Ce rêve de ce qui aurait été un triomphe de la logique comme métalangage absolu était-il raisonnable ? Les entités logiques sont comme toutes les autres entités formelles, des entités singulières, avec des propriétés singulières, auxquelles il n'y a aucune raison que les autres entités formelles se plient.

Mais ces tests s'appuieront crucialement sur un autre type d'expérience empirique, qui ne saurait être exporté à d'autres domaines que la linguistique, et qui se fonde précisément sur cette propriété singulière des langues qui se manifeste à travers la faculté épilinguistique : pour déterminer les configurations des énoncés étudiés, on examinera les gloses qu'un locuteur peut produire pour expliciter la valeur de ces énoncés. Autrement dit, on interrogera le savoir du locuteur sur sa langue, mais en ne réduisant pas ce savoir à la seule « compétence linguistique » qui lui permet de distinguer le possible de l'impossible : si les observations relatives à l'activité épilinguistique des locuteurs sont fondées, cela signifie que la compétence en question a une double dimension, linguistique et épilinguistique. Un locuteur sait parler (et donc juger de ce qui peut se dire), mais sait aussi gloser (et donc aussi interpréter).

Prendre l'épilangue au mot ce sera donc prendre non seulement le terme de condition au mot, mais plus généralement prendre toute glose au mot : la croire, lui faire crédit de compétence, tout comme on fait crédit aux jugements quand on procède par simples tests d'acceptabilité formelle ; faire donc crédit au locuteur d'un peu plus que la simple évaluation consistant à juger un énoncé plus ou moins possible (il peut non seulement juger, mais il peut aussi parler de ce qu'il juge ; et on peut donc ne pas le réduire à ce rôle de réacteur qui inscrit sur une échelle de possibles ce qu'il entend ; on peut écouter ce qu'il dit, et sait, de ces possibles et de ces impossibles).

Les gloses existent, constituent une dimension essentielle et singulière du phénomène langagier : pourquoi donc ne pas s'en servir et réduire le crédit accordé au locuteur à ses seuls jugements ? Les gloses sont la manifestation de cette épaisseur de la langue, qui se dit sans méta, et dit alors ce qui n'est pas infra, mais qui est sa peau : comment alors pourrait-on s'en passer lorsque c'est cette peau même qui est en jeu ? Les gloses sont tout à la fois disponibles, utiles, et incontournables pour quiconque veut rendre acte à la langue de sa dimension épilinguistique.

Mais elles sont plus encore : contrairement aux tests, elles ne sont pas qu'un outil pour l'analyse, moyen préliminaire permettant l'élaboration d'une description ; elles participent d'emblée de la description. A la fois procédures expérimentales et résultats, elles constituent elles-mêmes la description (ou une première formulation de la description) qu'elles permettent de faire : car si elles sont gloses, cela signifie que, tout en restant en surface (ce sont des énoncés), elles sont la matérialisation en surface de ce qui se joue en profondeur, de ce que l'énoncé fait, que l'analyse cherche à restituer. Analyser l'énoncé consistera donc à prendre ces gloses non seulement au mot mais à la lettre. Les prenant à la lettre, on ne fera jamais donc autre chose que les gloser à leur tour. La description que l'on va proposer est donc comme une longue glose de la configuration conditionnelle : visant, à coup de gloses de gloses, à retracer le détail de ce qui dans chaque glose s'écrit. Et l'analyse à laquelle on aboutira doit alors elle-même s'entendre comme l'explicitation finale de ces gloses de gloses qui visent à expliciter.

Prendre les gloses à la lettre, puisque les gloses sont les manifestations en surface de ce qui se construit dans l'épaisseur d'un énoncé : l'idée ne peut qu'être séduisante, et l'épilinguistique apparaît alors comme l'aubaine de l'analyste. On sait cependant sur quoi cette idée achoppe. L'écueil fondamental et constitutif de la sémantique : cherchant ce que les énoncés veulent dire, la sémantique ne cesse de tenter de dire ce qu'ils veulent dire ; elle produit alors des énoncés qui le disent, mais qui sont toujours des énoncés, dont on ne voit pas plus pourquoi on saurait ce qu'ils veulent dire. Au lieu d'avancer, l'analyse n'a fait que s'enfoncer, d'une phrase à sa paraphrase, avec par conséquent deux énoncés à la place d'un, et en plus la distance de l'un à l'autre, qui alors insiste. Le piège de la métalangue parce

qu'elle est dans la langue. Le cauchemar de cette circularité visqueuse, dont toute sortie est impossible.

Avec les gloses pourtant, il y a une issue, justement parce qu'on ne vise plus la sortie, parce qu'on ne vise plus à dire quelque extérieur, avec quelque métalangue qui voudrait bien ne plus être la langue et qui pourtant dirait la langue. Wittgenstein, mettant en scène le cauchemar dans le *Tractatus*, a indiqué l'issue : on ne peut dire, mais on peut montrer ; on ne peut dire avec la langue ou avec quelque autre langage ce que la langue trame ; il faudra alors le montrer. Montrer ce qu'un énoncé trame : on y arrive avec les gloses, sans quitter la langue, d'une glose à l'autre. Parce que les gloses ont cette particularité d'être les restitutions en surface de ce qui se trame dans l'épaisseur. Elles ont la particularité de dire moins qu'elles ne montrent, restituent, retracent.

Dans la description que l'on va proposer, on prendra les gloses à la lettre non pas pour ce qu'elles disent, qu'il faudrait alors dire, mais pour ce qu'elles montrent. Et ce qu'elles montrent, il n'est certainement pas question de le dire, réenclenchant la spirale du cauchemar. Il est seulement question de l'avoir montré, à coups de gloses, prises à la fois au mot et à la lettre, et qu'il faut alors prendre au pied de la lettre, en ne retenant que cette configuration qu'elles ont retracée.

Les prendre au pied de la lettre : en rajoutant ici un pied, on introduit la mesure, la lettre comme mesure. Il s'agit de prendre (un texte, un dit, ici des gloses) dans la stricte et étroite mesure de ce qui s'est dit à la lettre, en s'en tenant donc à ce que les lettres mesurent, à ce dont elles sont la mesure. Ici, cela signifiera que l'on s'en tiendra à la seule configuration que les gloses retracent à la lettre, pour simplement, et étroitement, prendre la mesure de cette lettre.

1.3. Les gloses et la lettre

Que les gloses puissent être prises au pied de la lettre suppose qu'elles aient quelque littéralité. Une littéralité que les énoncés de départ, ceux que l'on analysait, avaient moins. On serait toujours dans la langue, toujours même à sa surface, mais les gloses seraient pourtant plus littérales que d'autres, plus propres à être prises au pied de la lettre. Plus des lettres donc que ne le sont d'ordinaire les énoncés. Et, parce que c'est le propre des lettres que de définir une mesure de lecture (un pied pour la lecture), plus mesurées aussi, plus ajustées.

Le fait est que les gloses ne sont pas des énoncés comme les autres. Elles ont des propriétés particulières, à la fois formelles et structurelles, qui sont corrélatives de ce qui est leur fonction (expliciter, faire entendre, ce qui dans un premier énoncé pouvait être opaque), et de ce qui est leur statut (l'expression en surface de ce qui se joue en profondeur). Et ces propriétés sont justement des propriétés de littéralité.

Ainsi une glose n'est-elle jamais unique : il y a toujours un nombre non fini d'explicitations possibles. Elle n'est non plus jamais finie : une glose se reglose, parce que la glose comporte toujours elle-même encore nécessairement sa part d'opacité. On aura donc plusieurs gloses, et on enchaînera d'une glose à l'autre, chacune prenant la précédente plus encore à la lettre : la prise à la lettre procède nécessairement du cheminement, où l'on passe d'une lettre à la lettre de cette lettre.

Une glose, surtout, s'inscrit dans un format qui est tout à fait particulier. Ou plutôt il y a plusieurs formats possibles, mais tous les formats ne sont pas possibles : on peut même vraisemblablement dresser une véritable typologie des gloses, en se fondant sur les types de formats qu'elles peuvent prendre⁸. Le format qui est cependant si ce n'est le plus

⁸ On peut vraisemblablement distinguer trois types de formats, correspondant à trois types de fonction de la glose. Outre les gloses par explicitation décrites dans le corps de l'article, il y a des gloses par substitution, qui jouent sur la quasi-synonymie entre termes au sein d'un énoncé ; celles-là s'appuient sur une autre propriété des

caractéristique du moins le plus exemplaire de ce qu'est par essence l'activité épilinguistique, est celui d'un déploiement de l'énoncé de départ, dont les formulations vont être remplacées ou complétées par des formules de type analytique. De telles gloses sont donc longues, en tous les cas plus longues que l'énoncé de départ ; elles peuvent même être indéfiniment longues quand tout dans l'énoncé, et même tout ce qui l'expliciterait, demande explicitation. Elles usent massivement de périphrases. Le matériel grammatical y est largement prépondérant, avec construction de relatives, de complétives, d'incises. Le matériel lexical tend à se réduire pour l'essentiel à des mots généralement plus abstraits que ceux de départ, et qui surtout seront des mots construits (donc eux-mêmes analytiques), et construits sur une base qui elle-même réfère moins à une entité qu'à une relation.

C'est dire que de telles gloses sont d'une facture nécessairement plus lourde que l'énoncé de départ, quitte à être marquées de maladresse, quitte même à se trouver aux limites de l'acceptabilité. A la différence des métalangues, la glose ne relève pas d'une terminologie mais d'un jargon, d'autant plus difficile à suivre qu'il est plus construit, et plus abstrait, plus fermé sur lui-même, sur les autres gloses qu'il suppose et qui l'explicitent ; d'autant plus difficile à suivre que ce qu'il décrit est toujours en relation à autre chose, est toujours à relier à autre chose, qu'il faudrait aussi expliciter, mais serait tout autant relié. Il n'y a pas de fin à la glose, comme il n'y a pas de fin au jargon, parce qu'il n'y a pas de premiers termes sur lesquels on aurait d'abord pu s'entendre.

L'ensemble de ces propriétés font de telles gloses des énoncés qui sont par essence même littéraux : analytiques, abstraites, construites, vouées à l'expression de relations entre relations, sans substance autre que relationnelle, sans substance première et positive qui les composerait et les constituerait.

Littérale, chaque glose l'est pourtant moins que la suivante, qui la littéralisera. Et dans ce chemin asymptotique vers la lettre, il n'y a pas de dernier terme, de glose ombilicale, auquel on pourrait espérer remonter (ou descendre, si l'on prend au sérieux cette description que l'on fait du cheminement de glose à glose, comme toujours plus proche de l'en deçà). C'est dire que les gloses sont à prendre à la lettre, peuvent être prises à la lettre (puisqu'elles sont littérales), mais ne sont pas lettres. Elles sont seulement plus des lettres que les énoncés ordinaires, et chacune est plus lettre que celle qu'elle glose. On reste toujours à la surface (à l'épilangue), simplement au plus près de la lettre.

Mais que l'on soit toujours, d'une glose à l'autre, plus près de la lettre, au plus près, donne l'issue. On n'aura pas de glose ombilicale, mais on peut, au plus près, prendre la mesure de ce qui dans chaque glose s'écrit. En les prenant au pied de la lettre justement. En écrivant, à la lettre, ce que les gloses ont retracé : en l'écrivant avec cette fois de pures lettres. Des lettres pures : cela s'appelle une écriture formelle, ou une formalisation. On peut le faire.

langues qui est ce que l'on appelle la variation linguistique, à savoir le fait que tous les locuteurs d'une même langue ne partagent pas nécessairement pas le même parlé ; on reformule alors un énoncé pour l'adapter à l'autre, qui est d'un autre parlé, avec en particulier d'autres mots (on passe d'un registre technique à celui de la vulgarisation, ou on passe d'un parlé soutenu à un parlé quotidien quelconque, etc.). Le format de la glose est alors globalement le même que celui de l'énoncé glosé, mais on est en fait à peine dans l'épilangue : la glose ne vise pas la construction effectuée en profondeur, seulement l'interlocuteur, son parlé, tout aussi opaque en soi que ne l'est le parlé de départ, simplement plus accessible à l'interlocuteur. Par ailleurs, il est des gloses dont le format est comme une condensation de l'énoncé de départ, des gloses qui procèdent par iconisme, miment un geste, celui que l'énoncé de départ ferait : celles-là mobilisent crucialement la prosodie, ne dédaignent pas les interjections (il entre, crack, elle sort), et mettront y compris à contribution le corps et la voix du gloseur, qui, à sa façon jouera la condition. On trouve les trois formats dans le champ de la condition : non seulement des explications, mais aussi des variations sociolinguistiques (*un coup que* d'un côté, *sous réserve que* de l'autre), et puis des parataxes.

Ou du moins, on devrait pouvoir le faire, si l'on était au bout du pied de la lettre, ayant pris la stricte mesure de ce qui s'écrit à la lettre.

Prendre cette stricte mesure, c'est entendre strictement ce qui là s'écrit. Cela supposerait d'avoir pris la stricte mesure de ce qui s'écrit dans les langues. Ce que l'on n'a pas fini de faire, puisqu'on est là pour ça.

La lettre pure comme perspective, comme horizon. On en est encore, et sans doute toujours, à la presque lettre, à l'embryon de formalisme. Mais plus dans le cauchemar circulaire en tous les cas, ni même dans la descente infinie des gloses : on n'en est plus à dire ce que les énoncés disent, on est passé du dire à la mesure. Mesure provisoire dont il faut prendre la mesure. Peut-être un autre cauchemar, celui des formalismes, des lettres à mesurer, mais qui n'est en tous les cas pas le même cauchemar. Qui n'est pas l'enlèvement de la paraphrase, qui n'est plus la fuite en avant des gloses, qui est simplement remise en jeu indéfinie : le sort de tout formalisme condamné à sans fin mesurer ses mesures.

2. Ce qu'il en est de la relation conditionnelle (I)

Le concept de condition est un concept relationnel : il s'applique à un terme *p* – la condition, que décrit la protase d'un énoncé conditionnel –, mais il implique aussi crucialement une relation avec un autre terme *q* – l'apodose –, relation dans laquelle le premier terme se trouve pris et qui détermine son statut de condition. On se propose ici d'évaluer ce qui pourrait constituer le contenu conceptuel de la relation en question.

Une des analyses classiques consiste à la décrire comme étant une relation d'implication. On va montrer d'une part que cette analyse est trop restrictive, d'autre part que le type d'implication susceptible d'être mobilisé ne peut de toutes façons pas être associé à un contenu conceptuel autonome.

2.1. Des énoncés conditionnels non implicatifs

On prend l'épilangue au mot : on admet que les énoncés qui relèvent du champ de la condition sont ceux qui peuvent être glosés à l'aide du terme de *condition*, que cette glose prenne la forme d'une reformulation globale de l'énoncé (« *p* est une condition dans laquelle ... »), ou d'une simple explicitation interne, avec la formule « dans ces conditions-là » insérée après la protase pour en expliciter le statut⁹.

⁹ On retient cette formule parce qu'elle permet d'inscrire dans le champ ainsi délimité tous les énoncés regroupés par la tradition au titre de la condition. Dans d'autres formules en effet, le mot *condition* peut être pris dans une acception beaucoup plus étroite : c'est le cas en particulier dans la locution *à condition que*, qui fait partie du champ traditionnel, mais qui ne se substitue pas à tous les autres : ainsi *à supposer que* dans l'énoncé suivant ne dit pas la même chose qu'*à condition que*, mais admet parfaitement une reprise de la protase par *dans ces conditions-là* :

(i) A supposer qu'il soit là, que feras-tu ?

Cela signifie d'une part que le terme même de *condition* n'est pas univoque : il est clair que le regroupement large qu'opère la tradition grammaticale joue crucialement sur cette plurivocité du concept mobilisé. D'où l'allure de jeu de mots que peuvent prendre parfois les gloses rapportant tout énoncé de ce type à une condition. Cela signifie d'autre part que l'homogénéité de la catégorie (la quasi synonymie qui de fait s'y observe) est à sens unique : toutes les constructions peuvent remplacer *si*, mais elles ne peuvent pas pour autant toutes se remplacer les unes les autres.

Le critère est plus restrictif qu'il n'y paraît. Il exclut en particulier certains des emplois de *si* lui-même¹⁰ :

(1) S'il est riche, il n'est pas milliardaire.

(1') *S'il est riche, dans ces conditions-là, il n'est pas milliardaire

(1) est un emploi que l'on décrit comme « oppositif » et qui suit un schéma concessif : la protase est prise pour acquise (« certes, il est riche, il n'empêche... »), et *bien que* peut alors se substituer à *si*. (1') n'est sans doute pas en soi totalement exclu, mais ne s'inscrit en tous les cas plus dans le schéma concessif : *bien que* ne peut plus se substituer à *si*.

Ce critère n'exclut pas en revanche des énoncés apparemment très proches, où la relation reste oppositive, mais où ce n'est plus *si* qui est utilisé :

(2) A supposer qu'il soit riche, il n'est pas milliardaire

Des fois qu'il serait riche, il ne serait pas pour autant milliardaire

Il serait riche, il ne serait pas milliardaire

Dans l'hypothèse où il est riche, il n'est quoi qu'il en soit pas milliardaire

Ceux-là admettent bon an mal an une reprise de la protase par « dans ces conditions-là » : le résultat peut être maladroit, comme on a vu que c'était souvent le cas avec les gloses, mais n'implique pas un changement de sens notoire par rapport à l'énoncé de départ.

Il y a de fait une différence importante entre les énoncés de (2) et l'énoncé (1) : la protase en (2) n'est admise que provisoirement, et reste dans le registre de l'hypothèse ; elle ne peut d'ailleurs pas, malgré l'opposition, être remplacée par une concessive en *bien que* ; autrement dit, (2) ne relève pas du schéma concessif.

On n'a donc aucune raison d'exclure les énoncés de (2) du champ conditionnel : il s'agit bien dans ces énoncés d'examiner certaines conditions possibles. Pour autant la relation entre p et q n'est clairement pas implicative : q reste opposé à p.

Les énoncés du type (3) qu'Austin a mis en évidence, constituent eux aussi un contre-exemple à la théorie de l'implication :

(3) Si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo.

(3) ne dit pas que « ta soif » implique qu'il y ait de la bière : la bière est là de toutes façons.

(3) reste pourtant dans les frontières de la condition : on peut le gloser en utilisant la notion de condition :

(3') Dans les conditions où tu aurais soif, dans la circonstance ainsi décrite, sache qu'il y a de la bière.

Le sens de (3) est en effet de donner une information présentée comme pouvant être utile dans les conditions décrites par la protase.

Il est par ailleurs toute une autre catégorie d'énoncés conditionnels, qui sont pourtant donnés cette fois par la tradition comme étant des conditionnels standards, dans lesquels p ne peut pas non plus être tenu pour impliquant q. Ce sont ceux dans lesquels la protase, postposée, se trouve placée en position prédicative, et figure le propos de l'énoncé (ce qui

¹⁰ *Si* est donc à la fois le terme générique de la catégorie, et celui qui, plus que tout autre, sera suffisamment polysémique pour pouvoir aller jusqu'à sortir de la catégorie en question. Voir de Vogué (1999) sur la façon dont se présente cette forme de paradoxe.

correspond à une configuration prosodique particulière, sans pause avant la protase, et avec un accent d'intensité sur la conjonction) : dans ceux-là, c'est q qui implique p et non l'inverse, p figurant non plus une condition suffisante à q, mais une condition nécessaire :

(4) J'irai à condition qu'il m'invite.

(5) Tu auras du dessert si tu es sage.

Dans (5) par exemple, que tu sois sage est bien une condition nécessaire à q (« tu » aura du dessert seulement s'il est sage), mais dont la réalisation ne garantit pas véritablement que q se réalise (pour que « tu » soit assuré d'avoir du dessert, il faut qu'il soit sage, mais aussi que tout se passe bien par ailleurs)¹¹. A ce moment-là q est donné comme pouvant, et non pas comme devant, se réaliser.

On voit par conséquent qu'une caractérisation générale de la configuration conditionnelle ne saurait préjuger de la nécessité de la réalisation de q : selon les cas, q doit (ce sont les « standards » implicatifs), peut (ce sont les postposés prédicatifs) ou se trouve (ce sont les oppositifs et les austiniens) être réalisé. L'implication n'est qu'un cas particulier.

2.2. Une version faible de l'implication

Si le concept d'implication rend effectivement compte de l'intuition que l'on peut avoir concernant la valeur d'un grand nombre de conditionnels standards (le terme même d'implication peut apparaître dans les gloses), il doit cependant être précisé.

Il se trouve en effet que l'implication est elle-même une notion complexe, susceptible de recouvrir différents cas de figure : il y a une implication qui vaut généralement, en toute occasion où p se vérifie, dans toutes les situations Sitp que p décrit, qui donc est générique, et se fonde sur une inclusion empirique, de l'ensemble des Sitp dans l'ensemble des Sitq ; il y a une implication qui sans doute devra valoir aussi généralement, mais qui se fonde sur des raisons sémantiques, parce qu'il est dans le sens de p d'inclure le sens de q ; et il y a des implications qui ne valent que normalement, la relation entre p et q étant seulement une relation attendue, qui s'appuie sur ce que l'on peut savoir de p et de q, donc sur un lien cognitif, fondé sur l'expérience, sur une certaine perception du monde, éventuellement soumise aux aléas de la culture, toujours sujette aux démentis de quelque nouvelle expérience.

L'implication en jeu dans les énoncés conditionnels est beaucoup plus ténue : elle peut ne valoir que pour une situation particulière, ne pas être fondée sémantiquement, et ne pas être donnée comme attendue indépendamment de la situation en question.

C'est en tous les cas ce dont témoigne un énoncé aussi banal que (6) :

(6) A supposer qu'il fasse beau, il ira se promener.

Un tel énoncé concerne une situation Sitp particulière, et non pas toute situation où il ferait beau. Et il n'est pas nécessaire que la relation posée vaille généralement, pour toutes les situations de beau temps : rien n'est dit ni même supposé concernant « ses » habitudes dans ces cas-là. Il paraît par ailleurs difficile d'invoquer une relation entre p et q qui serait d'ordre

¹¹ Voir de Vogué (1987) pour une argumentation plus détaillée en faveur de cette analyse selon laquelle le caractère suffisant ou nécessaire de p dépend fondamentalement de la structure prédicative de l'énoncé : la démonstration suppose en effet que l'on fasse la part entre ce qui relève du sémantisme propre de l'énoncé et ce qui procède de calculs pragmatiques supplémentaires ; ainsi dans (5), on peut tenir p pour suffisant dans la mesure où aucune autre condition n'est mentionnée, mais c'est là un effet pragmatique, qui peut donc être annulé, alors que la condition doit être suffisante lorsque p est antéposé.

sémantique : il n'est pas inscrit dans le sens de la locution *faire beau* qu'il faille, lorsqu'il fait beau, partir en promenade.

Sans doute peut-on dans ce cas invoquer une relation cognitive, associant le beau temps et l'envie de promenade. Mais une telle relation « normale » n'est en fait nullement indispensable à la constitution d'un énoncé conditionnel : il suffit de modifier l'apodose comme en (7) pour s'en convaincre :

(7) A supposer qu'il fasse beau, il ira au cinéma.

La nouvelle apodose est toujours donnée comme une réaction attendue à la circonstance que décrit p, mais cette réaction, si elle est attendue dans cette circonstance particulière, et pour la personne particulière qui s'y trouve impliquée, n'a pas à être considérée comme normale « en soi », indépendamment de la circonstance et de la personne en question.

Qu'elle soit donnée comme attendue de la part de « il » signifie bien cependant qu'une relation d'implication se trouve mobilisée : une relation d'implication ne valant que pour un cas, et que rien ne fonde hormis un déterminisme tout arbitraire, qui est celui que l'énoncé soutient. En cette occasion-là, q doit se réaliser. Cela signifie que l'implication dont il est question ici doit s'entendre comme une simple relation de déterminisme. Et l'on voit que s'il y a parcours, il ne concerne plus l'ensemble des situations que décrit p mais l'ensemble des possibles concernant la situation en question : quoi qu'il puisse arriver dans cette situation, q est nécessaire, q doit arriver.

Un simple déterminisme donc. Et qui n'est pas pour autant nécessairement d'ordre causal. Rien n'interdit que (6) ou (7) relèvent du pur pari de corrélation : p donne q. En particulier (7) ne suppose pas qu'« il » doive avoir la perversité d'aller au cinéma parce qu'il fait beau, bien que ce soit sans doute l'interprétation la moins coûteuse. De fait, on peut tout à fait imaginer l'enchaînement suivant, qui est sans doute rationnellement étrange (avec des allures de boule de cristal), mais qui ne véhicule en tous les cas aucune contradiction :

(7') A supposer qu'il fasse beau, il ira au cinéma. Non pas qu'il y aille parce qu'il fait beau. Il ira parce qu'il trouvera le film intéressant, ou parce qu'un ami l'aura invité. Mais il se trouve que cela aura lieu s'il fait beau (c'est écrit, les choses doivent être ainsi, je le sens, je le sais, ou quelqu'un me l'a dit).

On trouve en outre des énoncés, pour lesquels une interprétation non causale est au contraire plus crédible que l'interprétation causale :

(8) S'il m'invite, j'y vais.

Dans (8), il paraît (culturellement) peu probable que l'invitation soit la cause ou même une cause partielle de q : je viendrai parce que j'en ai envie, ou parce que je me serai senti obligé de venir, et p aura simplement fourni les conditions pour que cette venue puisse avoir lieu. Sauf à confondre le concept de cause avec celui de condition favorable (et à vider dès lors le premier de tout contenu intuitif), il n'y a donc pas lieu de fonder nécessairement l'implication sur une causalité.

On est ainsi conduit à rapporter l'implication se trouvant mise en cause dans les énoncés conditionnels considérés à une forme de déterminisme qui peut être totalement arbitraire, dépourvu de toute motivation, et donc de tout contenu conceptuel : dans la situation que décrit p, q doit se réaliser, sans que cela ne suppose quelque lien que ce soit (générique, sémantique, cognitif, ou causal) entre p et q, pour motiver la corrélation établie.

Un déterminisme qui se limite au seul lien que l'énoncé pose entre p et q, qui peut n'avoir aucun fondement autonome de quelque ordre soit-il. Qui en outre n'est même pas nécessaire à la configuration conditionnelle (voir 2.1). Cela signifie que la relation qui relie p à q dans cette configuration n'a strictement aucun contenu conceptuel.

3. Ce qu'il en est du statut de la protase

Quand la relation entre p et q s'est par trop liquéfiée, il faut bien se rabattre sur l'autre dimension de l'affaire, à savoir le statut des termes en cause, et singulièrement celui de p, puisque c'est p que désigne le mot de condition lui-même. C'est là que la tradition pourra être tentée de jeter le bébé avec l'eau du bain, et de ne plus évoquer quelque relation que ce soit, pour parler simplement d'hypothèse. Ou pire (parce que derrière la notion d'hypothèse pointe toujours quand même sinon une relation, du moins un geste relationnel, l'inférence), c'est là que le gloseur maladroit et lourdaud que nous sommes tous, reviendra à la terre ferme de ses fausses certitudes, oubliant définitivement l'apodose : la condition c'est quand on n'est justement pas dans la certitude, quand c'est pas sûr. Fantaisie, fiction, imagination : du non avéré.

A nouveau les contre-exemples sont légion. Dont le premier d'entre eux, celui des énoncés génériques, singulièrement quand ils sont au passé et qu'il n'y a plus aucun doute à avoir sur le caractère strictement avéré des Sitp évoquées :

(9) S'il faisait beau, (« dans ces conditions-là, ») on allait en forêt.

Sans compter les contre-exemples que peuvent constituer les énoncés au futur comme (10), pour lesquels personne n'aurait songé à parler de condition alors que la circonstance qu'ils évoquent n'est clairement pas avérée :

(10) Quand il le verra, il le trouvera changé.

Pour rectifier le tir, et progresser quelque peu dans la question du rapport entre condition et fiction, c'est cette fois sur les énoncés litigieux eux-mêmes que l'on se concentrera : que faut-il pour qu'un générique devienne conditionnel, que manque-t-il au futur pour qu'il puisse devenir le support d'un énoncé conditionnel ?

3.1. Des zones d'ambiguïté entre circonstance « pure » et condition

Bien que *quand* soit a priori une conjonction temporelle, certains de ses emplois relèvent du champ de la condition (sont décrits comme tels dans les grammaires, et peuvent être glosés comme des énoncés conditionnels par les locuteurs). C'est le cas en particulier d'emplois génériques : y compris en l'absence d'un marqueur typiquement conditionnel comme *si*, une référence générique peut donc donner lieu à interprétation conditionnelle. L'exemple (11) ci-dessous peut ainsi être interprété de deux manières, selon que p s'entend comme une condition ou comme une « pure » circonstance dans laquelle q s'est trouvé vérifié :

(11) Quand il la voit, il est heureux

Dans une première lecture, la protase est donnée comme une condition pour « son » bonheur : la glose « dans ces conditions-là, il est heureux » s'avère alors être une

reformulation tout à fait acceptable de ce que l'énoncé disait. C'est par exemple l'interprétation que (11) prendra s'il est inséré dans une séquence comme (11a) :

(11a) Je ne sais pas le reste du temps, mais quand il la voit en tous les cas, il est heureux.

Entre p et q est alors posée une relation de déterminisme telle que p implique q, que ce déterminisme soit ou non causal, que le fait qu'il la voie soit ou non la raison de son bonheur.

Ce déterminisme n'est cependant pas nécessaire. (11) admet une autre lecture dans laquelle il s'agit seulement de décrire les situations où il la voit : on les décrit alors comme vérifiant « il est heureux », et rien n'est dit de ce qui conditionne ce bonheur. *Quand* a alors une valeur strictement temporelle. On propose en (11b) un déploiement de (11) propre à privilégier la valeur en question :

(11b) Quand il la voit, tout ce que je peux dire c'est qu'il est heureux.

Dans (11b), la circonstancielle est en effet placée hors du champ d'assertion de l'énoncé, et peut alors être prise comme une simple spécification du cadre auquel l'assertion s'applique (*quand* marquant que les situations concernées correspondent à des moments différenciés).

La différence entre ces deux lectures peut sembler minime : dans les deux cas, la coexistence de p et q pourra être de pure coïncidence ; et la distinction paraît bien incertaine entre un « p implique, c'est-à-dire, détermine q » et un « q est toujours vrai quand p est vérifié ». De fait, la nuance est de l'ordre de l'inflexion modale : ce qui se trouve rapporté à une relation déterministe dans la lecture conditionnelle, est un simple constat dans la lecture circonstancielle. Autrement dit, (11a) fait entendre non seulement que q se réalise toujours dans les situations Sitp, mais encore que dans les situations en question, il n'y a pas d'autres possibles : la relation entre p et q est présentée comme se révélant à chaque fois nécessaire. Dans (11b), elle est donnée comme strictement contingente. On voit que cette opposition concerne moins les faits qui se sont effectivement réalisés que ce qui aurait pu se présenter comme alternatives aux faits en question¹² : (11a) s'oppose à toute alternative à q dans les situations considérées, tandis que, dans (11b), l'idée même de telles alternatives n'est tout simplement pas prise en considération.

Il y a cependant une autre différence, qui nous importe plus ici, relative à la façon dont l'ensemble des situations où p se vérifie se trouve constitué. Dans la lecture conditionnelle, celui-ci est lui-même extrait de l'ensemble plus large de toutes les situations possibles. C'est ce dont atteste en particulier la forme de la co-textualisation proposée en (11a) (« je ne sais pas le reste du temps »)¹³ : préalable à la délimitation de l'ensemble des Sitp, il y a un parcours plus large qui doit s'opérer, où toute situation est envisagée, y compris celles sur lesquelles on ne pourra pas statuer. (11b) en revanche ne parcourt que les seules Sitp, les autres situations étant laissées en dehors du champ de l'énoncé.

En outre, le parcours n'est pas de même nature : il est dans le premier cas distributif, s'arrêtant de manière individuelle sur chacune des situations qui vérifie p :

¹² Les logiques modales pourront donc rendre compte de l'opposition en recourant aux « mondes possibles », pensés comme autant d'alternatives au « monde actuel » des faits réalisés.

¹³ Il n'y a pas de solution de continuité entre gloses et co-textualisations : il s'avère en effet que les co-textualisations sont partie intégrante du travail de glose. Cela tient au fait que la valeur d'un énoncé comprend, intègre le type de co-texte dans lequel l'énoncé s'inscrit (son « préconstruit »). Voir de Vogüé (à paraître) pour une argumentation : la valeur d'un énoncé est une forme de scénario, restituant une histoire, qui implique donc un co-texte.

(11a') p se vérifie ? à chaque fois q se vérifie

tandis que dans le second cas celles-ci peuvent être prises en bloc comme l'ensemble des situations vérifiant p, en tant qu'elles vérifient aussi toutes, de manière identique, q :

(11b') q s'applique à tous les Sitp

Autrement dit, il y a récurrence de q dans la configuration conditionnelle, quand q vaut identiquement pour tous les Sitp dans la configuration circonstancielle. On voit que la distinction n'est pas très différente de celle qui oppose le *un* générique d'un *les* générique :

(12a) Un chien aboie (« doit aboyer » ; « si c'est un chien, de quelque façon il aboie »)

(12b) Les chiens aboient (« ont la propriété d'aboyer »)

Il s'avère que l'opération de parcours mise en évidence ici pour caractériser (11a) est aussi ce qui va permettre de transformer en conditionnels y compris des *quand* non génériques.

Considérons (13) ci-dessous :

(13) Quand il aura un peu de temps, il l'invitera

On a vu que le fait que la protase réfère à du non avéré ne suffisait pas à ce que ce type d'énoncé s'interprète comme conditionnel : (13) peut simplement servir à indiquer ce qui se passera quand p sera réalisé. Pourtant (13) peut aussi servir à poser une condition à l'apodose¹⁴ : à ce moment-là, on entend qu'à l'heure actuelle il n'a pas de temps, que tant qu'il n'aura pas un peu de temps, il ne l'invitera pas, mais que le jour où il aura du temps, il le fera. Autrement dit, l'ensemble des instants qui « le » séparent du moment où p sera vérifié sont pris en considération, et sont parcourus (« fictivement », c'est-à-dire en pensée, donc aussi implicitement), jusqu'à arriver au moment en question, sur lequel l'énoncé s'arrête. Rien de tel dans la lecture strictement circonstancielle, où ni le moment de l'énonciation, ni aucun autre moment ne sont en cause, hormis celui dont il est question.

Même avec un énoncé (non générique) au passé, un parcours pourra suffire à restituer une lecture conditionnelle :

(14) Quand il a eu un peu de temps, il l'a invité.

La proposition s'interprète comme une condition dès lors qu'elle est réinscrite dans un déroulement temporel, où toute la période précédant celle où il eut du temps est envisagée, instaurant rétrospectivement un effet d'attente (« il a mis le temps avant que de q »), où « il » ne se décide pas encore (les conditions n'étant pas réunies).

A l'origine de l'interprétation conditionnelle des énoncés en *quand*, il y aurait donc à la fois arrêt sur une (ou plusieurs) situation particulière, et, en deçà de cet arrêt, déploiement

¹⁴ Comme précédemment, on a été obligé de changer le prédicat de la principale, pour rendre accessible la lecture conditionnelle. La raison pour laquelle ce n'est pas *être heureux* mais *l'inviter* qui a été choisi apparaîtra plus tard : il est plus facile d'obtenir l'interprétation conditionnelle quand q réfère à un acte, dans la mesure où la réalisation de cet acte dépend d'un sujet, et dans la mesure où l'interprétation conditionnelle passe volontiers comme on le verra par l'implication d'un sujet et de son libre arbitre.

d'une configuration de parcours, où les Sitp retenues, prises dans une classe d'autres situations, ne sont retenues qu'en tant que p s'y vérifie.

3.2. Extraction de Sitp : le geste et ses gloses

Cette configuration de parcours caractérise en fait, quoique sous une forme légèrement différente, tous les énoncés en *si* : à chaque fois, la situation Sitp se trouve inscrite dans un ensemble plus large dont elle est extraite. Simplement cet ensemble va s'entendre d'abord comme un champ de possibles et ne sera plus nécessairement ordonné temporellement. En outre, il pourra se réduire à ce qui paraît prendre la forme d'une alternative, avec seulement deux termes : p ou non-p. Il en a en effet la structure, tant du moins que l'on fait abstraction des situations concrètes susceptibles d'être concernées.

Pour reconstituer le geste dont procède la construction d'une telle alternative, on opposera un énoncé en *si* à ce qui serait un simple circonstanciel, comme (10), répété ci-dessous (voir note 12 sur le fait que (10) soit plus difficile qu'un autre à lire comme conditionnel) :

(10) Quand il le verra, il le trouvera changé.

(15) S'il le voit, il le trouvera changé (= tout est possible, il peut le voir ou ne pas le voir, mais s'il le voit ...)

La situation Sitp sur laquelle porte l'énoncé n'est pas plus avérée dans les deux cas. (10) prend pour acquis qu'elle le sera, et, surtout, ne considère que cette seule situation, pour alors se placer comme « à l'intérieur » de celle-ci. (15) ne prend pas pour acquis qu'elle le sera, ne suppose pas nécessairement qu'il doive s'agir d'un moment unique et particulier : on a à nouveau la possibilité de restituer par des gloses l'ensemble de toutes les situations qui peuvent être envisagées, situations auxquelles la protase pourrait s'appliquer, et dont est extraite une situation quelconque à laquelle elle s'applique. La validation de p fait par conséquent fonction de point de bascule suffisant à singulariser Sitp (ou plutôt quelque Sitp que ce soit) dans l'ensemble parcouru¹⁵ : comme dans les *quand* conditionnels, p figure ainsi une sorte de ligne de démarcation (« ce qui fait la différence »), que l'on peut réduire à une alternative, mais qui relève d'abord d'un passage de frontière. D'où une autre différence avec (11) dans lequel non seulement une seule situation est considérée, non seulement il n'y a pas de question sur la validité de p, mais encore p vaut comme la description stabilisée d'un état donné (envisagé « de l'intérieur ») : dans (15), Sitp est plutôt envisagé dans son avènement (« s'il arrive qu'il le voie »), comme un fait non plus donné mais « se présentant ».

L'examen des différentes locutions qui peuvent se trouver mobilisées dans l'expression de la condition vient confirmer le bien-fondé de cette analyse. Nombre d'entre elles procèdent de fait d'un marquage explicite du parcours effectué. C'est le cas des autres locutions originellement temporelles (mais cette fois directement inscrites dans le champ de la condition), telles *dès lors que*, *dès l'instant que*, *du moment où* où la préposition *dès/de* s'entend comme la marque de la construction d'un point de bascule. C'est le cas d'un *pour peu que* qui mime littéralement l'évaluation opérée pour chaque situation envisagée, et la bascule mise en œuvre au point où p (enfin) s'avère vrai. C'est le cas aussi d'un *pourvu que*

¹⁵ Et cela explique aussi l'effet pragmatique d'implicature mentionné note 11 et très discuté dans la littérature, qui tend à « boucler » la relation conditionnelle pour transformer la condition suffisante en condition nécessaire : p étant opposé à non-p, on peut interpréter l'énoncé comme disant aussi que q ne s'applique pas aux situations vérifiant non-p. Un tel effet n'a pas lieu d'être dans d'autres types de circonstanciel où non-p n'est tout simplement pas en jeu.

qui fait entendre le passage à un état stabilisé venant clore une période antérieure de suspens où p n'est pas acquis. Quant aux autres locutions du champ, elles ont pour la plupart en commun d'inscrire le cas de figure retenu dans une classe plus large où il est sélectionné, cette classe figurant alors bien l'alternative à p (*dans l'hypothèse où, dans le cas où, des fois que, en supposant que ...* : parmi d'autres hypothèses, d'autres cas, d'autres fois, d'autres suppositions).

On pourrait citer aussi le témoignage des constructions parataxiques, qui va dans le même sens, quand la subordonnée prend la forme d'une interrogative où la validation de p est mise en suspens, ou d'un impératif marquant le passage d'une borne. Ainsi, l'ensemble de ces gloses, inscrites dans la langue, viennent-elles redire, au moins partiellement, ce geste d'extraction que, toujours par la glose, on a pu expliciter.

3.3. p comme discriminant qualitatif

Sitp est inscrit dans une classe de possibles dont il se démarque à l'issue d'un parcours où la validité de p est évaluée. On va montrer que ce mode d'introduction de Sitp dans le champ du discours suppose aussi un type de rapport particulier entre p et Sitp, dans lequel la dimension qualitative de p joue un rôle décisif.

L'importance de la dimension qualitative de p dans l'interprétation conditionnelle apparaît lorsqu'on examine, du point de vue cette fois de leur contenu, les types de circonstanciels temporels qui peuvent être susceptibles de donner lieu à l'ambiguïté analysée en 3.1.

On constate en effet que la lecture conditionnelle est largement compromise lorsque l'élément circonstanciel, réduit à une simple détermination temporelle, se trouve dépourvu de tout contenu qualitatif. On comparera de ce point de vue l'énoncé (16) ci-dessous, avec les énoncés (13) et (14) pour lesquels une lecture conditionnelle s'est révélée possible :

(16) La semaine dernière, il l'a invité.

(13) Quand il aura un peu de temps, il l'invitera

(14) Quand il a eu un peu de temps, il l'a invité.

Y compris lorsque l'on rétablit une opération de parcours dans la construction de la valeur de l'énoncé (« il a beaucoup attendu, il ne savait pas s'il le ferait »), en rapportant l'issue de ce parcours à une valuation (« la semaine dernière enfin, c'était le bon moment, cela pouvait avoir lieu, les conditions étaient réunies »), la construction de cette issue reste strictement temporelle : on vérifie que la glose avec « dans ces conditions » est inacceptable, comme s'il manquait justement la spécification des conditions auxquelles l'anaphore fait référence (ce y compris lorsque le moment retenu est retenu en tant qu'il satisfait à quelques conditions pour q : celles-là, que le contexte peut mobiliser, ne sont pas pour autant accessibles pour l'anaphore, ce qui signifie que le circonstanciel ne les construit pas). Le test de la glose fait ainsi apparaître ce qui, a posteriori au moins, apparaît comme une sorte d'évidence concernant le contenu de ce concept de condition que nous cherchons à expliciter : une condition quelle qu'elle soit doit être minimalement spécifiée sur le plan qualitatif, ce que toute circonstance n'est pas, en particulier lorsqu'elle procède par pur repérage temporel.

C'est bien parce que p n'est pas une simple dénomination de Sitp, qu'il peut, en tant que propriété qualitative, faire fonction de facteur déterminant pour la validation de q. Ce ne sont pas les situations considérées par elles-mêmes qui sont dites impliquer q dans (11a) par exemple (ou être impliquées par q dans le cas des protases prédicatives), mais bien ces situations en tant que, et dans la mesure où, elles vérifient p. Cela suppose que p ne se

contente pas de désigner l'ensemble des situations visées ; p renvoie d'abord à ce qui est présenté comme constituant une singularité qualitative des Sitp en question ; et c'est à cette singularité que la réalisation de q se trouve rapportée.

Autrement dit, dans les énoncés déterministes, la protase conserve nécessairement ce que Frege appelait une référence indirecte (ou aussi ce qu'on appelle une référence opaque) ; Ou plus exactement, elle cumule les deux modes de référence : référence à des situations concrètes d'un côté (ce qui est particulièrement marquant dans les énoncés non génériques, où c'est bien telle situation concrète qui est en jeu, et non pas n'importe quelle situation vérifiant p, voir 2.2.), référence à la propriété qui les singularise, de l'autre, en tant que celle-ci détermine l'implication opérée. C'est dire que Sitp se voit en fait doté d'un double statut, à la fois situation particulière et occurrence de la notion qualitative à laquelle p renvoie.

Mais les configurations non-implicatives mobilisent tout autant la dimension qualitative de p. De fait, l'analyse des ressorts interprétatifs des énoncés (2) et (3) montre qu'ils mettent tous en jeu, de manière décisive, une inférence pouvant être opérée à partir de p en tant que propriété : dans les austiniens, il faut que de p s'infère une visée de ce dont q prédique l'existence (de « tu as soif » s'infère « tu veux boire », q prédisant alors qu'il y a à boire) ; dans les oppositifs, il faut que de p s'infère la propriété à laquelle q va précisément s'opposer (« de sa richesse, on pourrait inférer qu'il est milliardaire »). Cela suppose donc bien que la propriété p joue un rôle décisif dans la prédication opérée : à nouveau la proposition p n'a pas simplement une fonction désignative, et se trouve prise en compte dans sa substance qualitative propre.

4. Ce qu'il en est de la relation conditionnelle (II)

En 2. on a vu que l'apodose n'était pas nécessairement impliquée, ni même déterminée par p. Cela signifie qu'il n'y a pas toujours entre p et q de relation nécessaire, dont l'énoncé ferait état. Pourtant, l'énoncé conditionnel procède bien d'une mise en relation, et celle-ci a bien en outre une dimension qualitative : on a vu qu'elle s'appuie précisément sur la proposition p, prise dans sa dimension qualitative, qui a donc à la fois la fonction de singulariser Sitp dans la classe parcourue, et celle de fonder la mise en relation opérée.

De quel ordre est cette mise en relation ? Il s'avère qu'elle peut être de deux ordres différents, et ce sans que la configuration conditionnelle elle-même ne s'en trouve affectée : c'est bien la même configuration, prise simplement dans deux types distincts d'énonciation.

4.1. Des énoncés réactifs et des énoncés simplement corrélatifs

Il est toute une catégorie d'énoncés conditionnels dans lesquels la mise en relation effectuée repose crucialement sur la mobilisation d'une instance subjective autonome. Il s'agit d'énoncés que l'on peut décrire comme réactifs : ils attestent de la réaction d'un sujet à la situation que décrit p. Cela suppose que la validation de q soit rapportée à l'action d'un sujet : ce peut être le référent du sujet de l'apodose comme en (17), un autre animé qui fait fonction d'agent dans la relation actancielle à laquelle réfère le prédicat de q comme en (18), ou n'importe quelle force agissante susceptible de produire q, telle la fatalité dans (19) :

(17a) Il ouvre la bouche, elle hurle.

(17b) S'il fait beau, j'irai me promener.

(18) Si tu n'es pas sage, tu seras puni.

(19) Pour peu que je veuille sortir, il pleut.

(17-19) se distinguent d'énoncés comme (20) ou (21) où la corrélation entre p et q est seulement rapportée à quelque savoir du locuteur concernant les conditions générales de validité de q : dans (20), on trouve une configuration classique où c'est une relation cognitive présentée comme « normale » qui fonde l'implication, indépendamment de ce qui pourrait être le libre arbitre d'un sujet réagissant ; dans (21), à comparer avec (17b), il est fait état de ce qui sera vrai en Sitp, mais Sitp n'est plus présenté comme un facteur déclenchant pour « elle », qui peut être à la mer sans même avoir réalisé qu'il fait beau :

(20) Il ouvre la bouche, on voit ses dents

(21) S'il fait beau, elle sera à la mer.

En (20-21), c'est le locuteur et lui seul qui établit le lien posé entre p et q, alors qu'en (17-19) il se contente d'attester du lien qu'opérera le « réagissant »¹⁶.

On voit que la ligne de partage entre ces deux types d'énoncés, les réactifs d'une part, ceux que l'on pourrait appeler « simplement corrélatifs » d'autre part, est assez volatile : d'une manière générale, on aura plutôt l'interprétation réactive avec des prédicats processifs, surtout s'ils sont agentifs ; mais cela n'a rien de nécessaire, et il est possible aussi de prendre (17-19) comme non-réactifs, dans le cadre d'une corrélation qui serait non téléonomique, n'impliquant alors plus la sphère de conscience du sujet mis en cause (« je » ira se promener, sans peut-être avoir pris quelque mesure que ce soit du temps qu'il fait, pas pure coïncidence nécessaire)¹⁷.

Plutôt qu'à une opposition matérielle nette, cette ligne de partage doit être rapportée à l'opposition entre deux types de structures énonciatives. D'un côté des énoncés qui attestent de relations entre propositions, et disent ce qui est vrai concernant Sitp. De l'autre des énoncés qui attestent d'enchaînements entre événements et /ou entre situations de fait, et disent ce que déclenchera Sitp. On voit que la première catégorie s'inscrit fondamentalement dans une visée argumentative, et ressortit à la dimension proprement discursive de l'activité énonciative : celle où les énoncés visent à départager entre vrai et faux. En revanche, les énoncés réactifs ressortissent plutôt à un type narratif d'énonciation, dont l'objet est de rendre les faits qui dans le monde peuvent se dérouler.

Il y a du discours (discours sur le vrai), et il y a de la narration (narration de faits). Telle serait la raison d'être de ces deux modes de déclinaison du schéma conditionnel que sont la réaction et la corrélation : une raison se rapportant à la typologie générale des modalités énonciatives, et qui s'avère par conséquent largement indépendante de la catégorie de la condition.

4.2. La dimension subjective des réactifs : perception et libre arbitre

¹⁶ L'opposition entre ces deux types de conditionnels peut en fait expliquer le clivage qui peut se rencontrer au sein du discours sur la condition, avec d'un côté la tentation de l'intégrer à une configuration de type causal, de l'autre le souci de la rapporter au schéma logique d'une implication formelle entre propositions : selon que l'on prêche pour l'une ou l'autre de ces solutions, on privilégie en fait soit les réactifs, soit les corrélatifs.

¹⁷ Elle ne correspond pas non plus à un clivage net au sein de l'ensemble des marqueurs conditionnels. Il semble que certaines constructions soient plus compatibles que d'autres avec l'une des deux configurations : par exemple, la structure parataxique avec protase à l'impératif *Entre et je te frappe* sera plutôt réactive ; les locutions *sous réserve que* et *à condition que* se distinguent en particulier sur ce plan, le premier étant a priori plus propre à une lecture « simplement corrélatif », que le second, qui évoque plus naturellement les motivations du sujet qui va déterminer la réalisation de q. Mais il reste toujours un jeu possible, selon que c'est le dire de q, en tant qu'il met en jeu le seul savoir du locuteur, ou l'effectuation de q, qui elle va dépendre d'un sujet effectuant, que p se trouve conditionner.

A partir du moment où l'énoncé est interprété comme réactif, on admet du même coup que l'acte auquel renvoie q aura été effectué « en connaissance de cause ». Dans (17a) par exemple, on comprend que la hurleuse hurlera sachant que son partenaire a ouvert la bouche, et se sera déterminée à hurler à partir de ce savoir. Et même dans un énoncé où la réaction peut paraître cognitivement anormale, comme (22) ci-dessous, il n'en est pas moins supposé qu'« elle » aura perçu le verglas, et aura de fait considéré qu'une telle réaction, en l'occasion du moins, est, de son point de vue au moins, légitime¹⁸ :

(22) S'il y a du verglas, elle prend sa voiture (pourquoi ?)

Cela signifie bien que la proposition p se trouve prise en compte en tant que propriété distinctive, que le sujet réagissant aura perçue comme distinctive, et à partir de laquelle il se sera déterminé.

Autrement dit, la nature qualitative de p, qui dans les énoncés corrélatifs se mesure seulement à l'aune de ce que cette qualité peut déterminer (q dans les implicatifs, des inférences tirées de p dans les autres), va en quelque sorte se matérialiser, dans les énoncés réactifs, sous la forme d'une perception qui doit être prêtée au sujet agissant.

L'énoncé réactif reconstitue par conséquent la réaction d'un sujet en lui restituant ce qui serait sa structure événementielle propre, à savoir la bascule qui marque le passage du premier temps de la perception au second de la réaction. Or le propre de cette bascule est qu'elle procède d'un libre arbitre, celui précisément du sujet évoqué, qui perçoit, diagnostique p, et choisit de réagir par q plutôt que par autre chose. C'est à ce libre arbitre que se mesure l'origine subjective de la réaction en question : il a fait q et non pas autre que q, alors qu'il avait le choix, il l'a fait en connaissance de cause, ayant diagnostiqué p, il s'est donc comporté en sujet, doté du libre arbitre qui caractérise un sujet.

Au travers du sujet invoqué, qui perçoit et qui ayant perçu réagit, les énoncés réactifs manifestent par conséquent ce qui serait une autre conscience, et donc un autre savoir, que ceux dont le locuteur dispose et qu'il exprime. Certes tout énoncé narratif, dès lors du moins qu'il évoque des sujets percevant et agissant, va également mettre en scène des consciences, des expériences et des choix, qui ne sont pas ceux du narrateur. Mais la configuration est ici différente : la réaction n'est pas seulement rapportée, elle est reconstituée dans son ordonnancement temporel spécifique. L'énoncé réactif est donc iconique : il reproduit l'événement rapporté, en le resituant dans ce qui peut avoir été son conditionnement d'origine, et en restituant le mouvement réflexif dont il a pu procéder, d'une perception à un acte. Cette iconicité se mesure en particulier au fait que les énoncés de ce type auront systématiquement pour effet de « transporter » fictivement le récit (et donc son auditoire) dans cette situation Sitp où la réaction s'effectue : *s'il entre, à supposer qu'il entre, au cas où il entrerait*, toutes ces protases ont en commun de nous installer (« en pensée ») dans la scène décrite¹⁹.

4.3. La subjectivité dans les corrélatifs

Dans les énoncés corrélatifs, il n'y a qu'un savoir en cause : celui du locuteur. Et sa subjectivité se manifeste non plus à proprement parler sous forme d'un libre arbitre mais

¹⁸ L'innocence pure n'est bien sûr pas exclue, avec « elle » prenant sa voiture sans même s'être rendue compte qu'il y avait du verglas, ou du moins sans avoir jugé bon d'en tenir compte. Mais alors l'énoncé n'a plus une interprétation réactive : il exprime simplement ce qui est vrai dans la situation discriminée par p, et l'on retrouve l'interprétation corrélatrice.

¹⁹ Ce décentrement est particulièrement sensible dans les énoncés génériques où il se marque alors par un arrêt sur chacune des situations évoquées, cet arrêt étant ce qui explique la lecture distributive diagnostiquée en 3.1.

simplement sous la forme d'un choix, effectué relativement à ce qui doit être vrai en Sitp : q plutôt qu'autre chose. Il demeure qu'à travers ce choix se manifeste la marque d'un engagement subjectif : concernant Sitp, le locuteur opte pour q. Là encore on pourrait considérer que toute prédication de quelque ordre soit-elle engage de fait la subjectivité du locuteur. Toute parole est nécessairement subjective. Mais cela ne signifie pas que cette subjectivité soit nécessairement impliquée dans la configuration de la valeur référentielle de tout énoncé : un énoncé peut être subjectif sans pour autant dire quoi que ce soit de cette subjectivité, sans pour autant que sa valeur référentielle la mette en scène de quelque façon. Ici, la subjectivité du choix opéré se marque dans ce qui va être sa dimension modale : le locuteur ne se contente pas de poser que q est vrai étant donné Sitp ; il pose que q doit être vrai ou peut être vrai ou se trouve être vrai étant donné p.

Cela est particulièrement clair pour les énoncés déterministes : q s'inscrit alors dans un discours sur les possibles, et le choix opéré se trouvant opposé à d'autres choix possibles, il est explicitement attribué au locuteur qui s'en porte garant (qui ne dit pas seulement ce qui est, mais ce qui doit être).

Dans les autres, où le locuteur garantit seulement que q peut ou se trouve être vérifié, le discours sur les possibles prend une autre dimension, celle de l'intersubjectivité : j'annonce q alors que d'autres pourraient soutenir, concevoir autre-que q.

La dimension intersubjective des oppositifs est particulièrement manifeste, dans l'espèce de polémique qu'ils mettent en scène : je fais l'hypothèse que p puisse être concédé (à autrui), pour dans un second temps le relativiser (il n'est quand même pas milliardaire).

Dans les énoncés à protases postposées, décrits en 2.2. comme l'expression d'une condition nécessaire, c'est encore à une autre forme d'intersubjectivité que l'on a affaire : dans l'apodose de (4) se dit une promesse, ou une menace, adressées à autrui, et où le locuteur, tout en « mettant ses conditions », s'engage.

Enfin, dans les énoncés comme (3) mis en évidence par Austin, apparaît toujours, quand on s'emploie à expliciter leur valeur, une forme d'autorisation, faite à l'interlocuteur, d'utiliser les possibilités qu'ouvre l'apodose : « si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo, tu peux la boire ». Or cela est tout à fait remarquable : il n'y a rien dans la forme même de l'assertion *Il y a de la bière dans le frigo* qui aille dans le sens d'une telle autorisation. Sans doute trouve-t-on d'autres contextes où l'assertion en question pourrait être ainsi interprétée (par exemple en réponse à une demande explicite de boisson, ou à quelque besoin implicite). Mais ce seront justement toujours des contextes s'inscrivant dans une configuration intersubjective, où un désir de boisson se trouve de fait prêté à l'interlocuteur.

Apparaît donc ici ce qui s'avère être une caractéristique essentielle des énoncés conditionnels, qu'ils soient réactifs ou corrélatifs : la relation entre p et q, quelque contenu qu'elle puisse prendre, va nécessairement procéder de l'engagement d'un sujet, ce sujet pouvant être ou non distinct du locuteur selon le type d'énonciation en cause, et l'engagement pouvant prendre la forme soit d'un acte effectif, soit d'une garantie de nécessité, soit de quelque acte de langage intersubjectif.

5. Ce qu'il en est du statut de q

Les différentes caractéristiques qui ont pu jusqu'ici être mises en évidence suffisent largement à opposer les énoncés conditionnels à ceux dont la circonstancielle est seulement temporelle. On a vu que dans ceux-là Sitp n'a pas à être pris dans une classe ; et la prédication de q ne procède pas d'une sélection, engageant un sujet, et se fondant sur la dimension qualitative de p. C'est dire que la condition relève d'une configuration qui est plus complexe, ou plus élaborée, impliquant plus de paramètres, que celle qui prévaut dans une prédication ordinaire.

Reste un dernier point de distinction qui lui est beaucoup plus radical : la configuration conditionnelle n'est pas seulement plus complexe, elle est d'abord d'une autre nature. Il s'avère en effet que la fonction d'un énoncé conditionnel n'est pas d'attribuer une propriété à Sitp : q ne procède pas de ce que l'on pourrait appeler une prédication attributive (ou catégorique) ; q procède de ce que l'on appelle une prédication thétique. L'enjeu n'est pas de qualifier une situation, mais de poser l'existence d'un fait.

5.1. La théticité de q

En caractérisant q comme thétique, on ne fait toujours que s'aligner sur la conception intuitive que l'on peut avoir de ce qu'est une condition : la condition, comme aussi d'ailleurs l'implication, est prise dans une logique du « déclenchement », où quelque chose « déclenche » autre chose, où l'on passe d'une « chose » à l'autre, ce qui suppose bien deux « choses » en présence, et non pas une seule, recevant des propriétés.

Cela ne suffit cependant pas à montrer que cette conception intuitive doit correspondre aussi à ce qui s'élabore effectivement dans les énoncés conditionnels. L'idée est que q serait thétique dans (11a), le bonheur de « il » faisant alors l'objet d'une prédication d'existence, mais catégorique dans (11b), ce bonheur étant cette fois donné comme une propriété commune aux situations considérées.

Parmi les arguments qui militent en faveur de cette analyse, il y a d'abord le fait que q puisse parfaitement référer à une situation distincte de Sitp. On vérifiera que c'est le cas dans les énoncés suivants (comme aussi d'ailleurs dans les énoncés austiniens comme (3)) :

(23) S'il fait beau demain, elle sera après-demain au cinéma.

(24) Si elle m'ennuie, je me vengerai.

(25) Quand il la voyait, il avait le lendemain même une sorte de rage de dents.

Il paraît alors pour le moins difficile de tenir q pour une propriété de Sitp.

Y compris lorsque la situation est globalement identique, il y a un sens à considérer que p et q ont en fait des référents distincts. Cela vaut particulièrement pour les énoncés réactifs, où l'on a vu la nécessité de distinguer deux temps (le temps de la perception, concomitant à Sitp, et le temps de la réaction, qui est bien le temps auquel réfère q). Mais cela vaut aussi pour les énoncés corrélatifs, dans la mesure même où ils posent une corrélation : ce ne sont pas deux propriétés qui sont mises en corrélation, ce qui supposerait que l'énoncé mobilise une relation qualitative entre p et q contrairement à notre analyse, mais bien plutôt deux faits, celui auquel réfère p et celui auquel réfère q, qui dès lors doivent être distincts, même lorsqu'ils se trouvent coïncider temporellement et spatialement.

On constate par ailleurs que la configuration conditionnelle est tout à fait compatible avec des apodoses qui ne peuvent pas avoir la fonction de prédicat attributif : c'est par exemple le cas quand q a la forme d'une question :

(26) S'il pleut, qu'est-ce que qu'il fait ?

On voit mal comment q pourrait être là interprété comme une propriété. En revanche, c'est bien sur ce qui a lieu (en Sitp) que porte la question : c'est donc une prédication existentielle qui est en jeu.

Réciproquement, avec des prédicats qui n'admettent pas une interprétation existentielle et sont réservés à l'expression d'un jugement, il paraît extrêmement difficile de construire un énoncé conditionnel : autant (27) est acceptable, dans la mesure où *il est désagréable* est susceptible de valoir comme une prédication d'existence (il y a occurrence de

désagrément de sa part = il fait des choses désagréables, il s'emploie à être désagréable), autant (28) est problématique dans la mesure où l'adverbe *vraiment* tend à s'opposer à une telle interprétation (il est vraiment désagréable = je le juge vraiment désagréable, plutôt que « il s'emploie à être vraiment désagréable ») :

(27) S'il est de mauvaise humeur, il est (= se fait) désagréable.

(28) ? S'il est de mauvaise humeur, il est vraiment désagréable (=je le trouve).

Dans le même ordre d'idées, on constate que l'apodose *c'est de ma faute* empêche une lecture conditionnelle, sauf à s'interpréter non pas comme l'expression d'un jugement du locuteur, mais comme un propos rapporté alors au discours indirect libre (= « on dit que c'est de ma faute ») : ainsi (29) est-il un bon candidat à la lecture conditionnelle, alors que (30) n'admet qu'une lecture simplement circonstancielle ; et (31), au cas où q n'est pas pris comme un propos rapporté, ne pourra plus malgré *si* s'interpréter comme un conditionnel (on vérifie que la glose « dans ces conditions-là » n'est pas acceptable ; voir Delaveau 1990 pour une analyse de ce type de constructions) ;

(29) Quand il pleut, à chaque fois (on dit que) c'est de ma faute. (= dans ces conditions-là)

(30) Quand il pleut, c'est de ma faute (le fait est que j'en suis responsable)

(31) S'il pleut, c'est de ma faute (= « on dit que »)

De tout cela il ressort que q ne peut pas être analysé dans les énoncés conditionnels comme un prédicat qui serait attribué à Sitp. Par conséquent, Sitp, s'il est traité comme une occurrence de p ainsi qu'on a pu le montrer en 3.3, ne saurait en revanche être analysé comme constituant une occurrence de q.

5.2. Une dimension intrinsèquement pragmatique

Le fait même par ailleurs que q soit le lieu d'une prédication d'existence permet de rendre compte d'une particularité importante des apodoses, que nous n'avons pu jusqu'ici que constater : il s'est avéré en 4.3 que q prenait volontiers la dimension d'un acte (acte de langage dans une partie des cas analysés, acte effectif pour les réactifs) ; cela peut s'expliquer si l'on admet que c'est la validation de p qui fonde la prédication d'existence effectuée. L'énoncé conditionnel consiste alors à poser l'émergence d'une occurrence de q : non seulement quelque chose existe, mais son existence advient à partir du moment où p est valide. Dès lors que cette émergence est rapportée à un sujet (agissant ou parlant), on comprend qu'elle prenne la forme d'un acte (acte effectif ou acte de langage).

On a vu en 2.1. que la relation conditionnelle s'inscrivait dans un champ modal excessivement large : étant donné p, concernant Sitp, q doit, peut ou se trouve être réalisé. Il s'avère maintenant que le champ modal en question est en fait plus restreint qu'il pouvait y paraître, puisqu'il est d'une part circonscrit par l'engagement subjectif mis en évidence, d'autre part réduit aux seules modalités de l'existence. Dès lors les modalités énumérées au départ doivent être reconsidérées : elles ressortissent fondamentalement à des actes de langage différenciés. Le devoir, rapporté à un savoir subjectif, prend une valeur épistémique de prédiction ou de déduction (« selon moi et selon ce que je sais, selon ce qui peut se déduire de ce qui précède, cela doit être ainsi ») ; le pouvoir, rapporté à un vouloir subjectif (menace, promesse), prend la forme d'une forme d'autorisation (ce qui autorise ma menace, ou ma promesse) ; et ce qui n'était dans l'austinien qu'une simple information (q se trouve réalisé) prend la valeur intersubjective d'une « proposition de service » (je te propose ce q réalisé).

6. Bilan

L'énoncé conditionnel porte sur une (ou des) situation(s) Sitp extraite(s) d'une classe de possibles en tant que p la (les) singularise : il procède donc d'un parcours, sans doute implicite, mais constitutif ; et il ressortit à un type de référence qui est à la fois transparent (c'est bien de situations particulières qu'il est question) et à la fois opaque (ces situations particulières sont déterminées par ce qui les singularise qualitativement).

L'énoncé conditionnel relève d'une prédication d'existence : dans ces situations Sitp, q se réalise. Cela signifie que q ne s'entend pas comme une propriété attribuée à Sitp : Sitp rend q valide mais ne vérifie pas q.

La relation établie par l'énoncé conditionnel porte sur p, et non pas sur Sitp. Elle est donc d'ordre qualitatif. Mais elle est donnée comme une relation foncièrement subjective : c'est un sujet qui aura sélectionné q plutôt qu'autre que q étant donné p.

En reconstituant l'ensemble de ces caractéristiques, on en arrive à proposer un certain nombre d'objets (des classes, des propriétés, des situations, des sujets) et un certain nombre d'opérations (parcours, extraction, validation, sélection), qui seraient les objets et les opérations que l'énoncé conditionnel, tout énoncé conditionnel, en tant qu'il est conditionnel, manipule. Peut-on dire alors qu'à force d'avoir redit dans son détail la figure qui dans un tel énoncé se manifeste, on ait réussi à la montrer, non plus seulement à la redire encore, mais à l'écrire ? Peut-on dire que l'on soit parvenu à formaliser ce qui dans la condition se construit ?

Pour pouvoir en juger, il faudrait être sûr que l'on a quitté le registre des mots, que l'on tient là des lettres pures, qui écrivent effectivement des objets d'une part, des opérations d'autre part.

Les noms *classe*, *propriété*, *situation*, *sujet*, *parcours*, *extraction*, *validation*, *sélection* sont-ils ici des lettres ou sont-ils encore des mots ? Ils sont suffisamment abstraits, généraux, construits, relationnels pour avoir au moins l'apparence de lettres : littéralisations de toutes les gloses, ils sont au moins plus littéraux que toutes les autres gloses. Mais qu'ils soient lettres suppose qu'ils définissent effectivement une mesure des objets, et des opérations qu'ils prétendent nommer/écrire. Pour décider de leur statut de lettres, il faut donc que l'on ait pris la mesure de ce qu'ils mesurent.

Il faudrait donc aller voir ailleurs : ce qu'ailleurs ils peuvent mesurer. On retrouve de fait ces noms pour d'autres types de configurations. Tous (ou presque : ce n'est pas le cas de celui de sélection) sont repris de l'outillage descriptif propre à l'école culiolienne : ils servent donc, au moins dans cette école, à décrire d'autres types de faits linguistiques. De ce point de vue donc, ces noms ont au moins une valeur générale, et sont en outre associés à des propriétés formelles sinon spécifiées du moins en voie de spécification. Première remise en jeu, plutôt concluante : si ces noms sont des lettres, ils doivent valoir ailleurs que dans la condition ; ce serait apparemment le cas. Mais cette remise en jeu là n'est jamais achevée : les propriétés formelles en question ne seront totalement spécifiées que quand partout dans la langue elles auront été mesurées.

Surtout, des analyses ailleurs que dans la condition ne sauraient suffire à trancher : que ces noms donnent la mesure d'autres faits de langue, qu'ils soient des lettres ailleurs, ne garantit pas qu'ils sont ici des lettres. Il faudrait être sûr que les objets et les opérations qu'ils nomment sont effectivement les mêmes ici et ailleurs, et ont effectivement les mêmes propriétés formelles, les mêmes effets. Il faudrait donc savoir quels sont leurs effets ici.

Quelles sont les propriétés formelles des parcours, situations, sujets et autres que la configuration conditionnelle mobilise ? Quels sont leurs effets ? Il se trouve que ces effets sont précisément ce que les gloses de la condition essayent de dire : on tourne en rond. Mais il se trouve aussi que ces effets sont en particulier ce que chacune des gloses que la langue fournit pour exprimer la condition redit, ce que chacune dit à sa façon. Or ces gloses-là sont variées, hétérogènes : ce sont toutes les constructions regroupées traditionnellement dans le champ d'expression de la condition.

Quels sont les effets de ces objets et de ces opérations ? Réponse : ces effets sont variés. Les étudier dans leur hétérogénéité, rendre compte de leur hétérogénéité, est donc ce qui donnera la mesure de ce que la caractérisation obtenue écrit. Seconde remise en jeu, décisive cette fois : il s'agit de mesurer ces noms à l'aune de ce jeu qu'ils permettent, à l'aune de ce qui dans tout ce même, le même d'une même figure, peut varier. Mesurer tout ce que la condition peut être, mesurer comment elle peut être de tant de façons, si hétérogènes, quand, d'une glose à l'autre, on s'avise à la prendre au pied de la lettre : c'est l'objet d'un second article²⁰.

On reste ainsi, avec de simples candidats à la littéralité, d'assez bons candidats, mais dont il reste à prendre la mesure. On reste avec la lettre comme horizon.

REFERENCES CITEES²¹

CORBLIN, F., « Une approche cognitive des conditionnelles : hypothèse et monotonie », *LINX*, 41, Université Paris X, 1999, p. 21-38.

CULIOLI, A., « Conditions d'utilisation des données issues de plusieurs langues naturelles », in *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 2, Ophrys, 1999, p. 67-82.

DELAVEAU, A., *La conjonction si dans ses emplois interrogatif et conditionnel en français moderne*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris VII.

DE VOGUE, S., « Si, la condition nécessaire et la condition suffisante », in *Actes du colloque sur l'implication dans les langues naturelles et dans les langages artificiels*, Université de Strasbourg, 1985, Paris, Klincksieck.

DE VOGUE, S., « Le champ des subordonnées dites conditionnelles du français : conditions, éventualités, suppositions et hypothèses », *LINX*, 41, Université Paris X, 1999, p. 93-118.

DE VOGUE, S., « *Couteau* : calcul des valeurs sémantiques et pragmatiques d'une 'mention pure' », *Revue de Sémantique et de pragmatique*, à paraître.

²⁰ L'article, déjà mentionné note 4 (de Vogué 1999), a en fait été rédigé avant celui-ci : il fallait être sûr que le pari pouvait être tenu.

²¹ On trouvera une bibliographie de l'ensemble des travaux utilisés pour cette étude dans de Vogué (1999).